

Présentation de Renaud Gagné,  
vice-président du SCEP-Québec  
**Restructuration sous la Loi sur les arrangements  
avec les créanciers des compagnies (LACC)**

9 avril 2013  
Séminaire FTQ



SYNDICAT CANADIEN  
DES COMMUNICATIONS,  
DE L'ÉNERGIE ET DU PAPIER



## Objectif

Démontrer la réalité d'une négociation dans une  
entreprise en difficulté financière et la diversité  
des intérêts en cause

Mais d'abord il faut comprendre .....

## Qu'est-ce que la LACC?

La *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC) permet aux entreprises de suspendre leurs obligations le temps qu'elles se restructurent,

si elles n'y arrivent pas.....

1

elles font **faillite**.

3

## Quels sont les enjeux ?

- **Les travailleurs** : emplois, conditions de travail et droits durant le processus de restructuration
- **Les retraités** : leurs rentes protégées
- **La communauté** : activité économique et valeur foncière de nos membres et des retraités
- **Leur syndicat** : quelles recommandations faire considérant - le marché, coût de production, investissements, changement de produits, créneaux, etc.
- **L'équité**: préserver l'**équité intergénérationnelle**

4

## White Birch

- Alors sous la LACC, on procède à une vente aux enchères:

68 entreprises invitées par la firme Lazarre mais 2 soumissionnaires seulement dont **Black Diamond Capital Management**

1

5

## White Birch

Position inflexible de Black Diamond, l'acheteur exclusif :  
Terminer les régimes de retraite et conclure des conventions collectives ASA

- Situation financière des régimes de retraite
  - 336M \$ de déficit - solvable à 50% pour Masson et Rivière-du-Loup, 60% dans Québec
  - 1200 retraités en cause
- 1000 emplois directs dans trois usines au Québec
- L'économie régionale amputée de 225 millions : des milliers d'emplois en jeu

6

## Les priorités du SCEP

- Défendre les retraités contre les entreprises qui utilisent des lois pour laver leurs dettes et sabrer les régimes de retraite
- Consulter et informer ses retraités: Abitibi, Kruger, Fraser, White Birch, des enjeux, etc.
- Plus de 5 000 retraités ont été rencontrés

7

## White Birch

### Stratégie de l'employeur :

- Diviser nos membres dans les usines et entre les usines

### Actions entreprises:

- Fermeture indéterminée de l'usine de Québec annoncée pour le 9 décembre 2011 (Décision du Juge Mongeon pas de lock-out)
- Offre finale reçue par courriel le 6 janvier 2012 **sans aucune négociation**
- Offre transmise directement aux membres avec menace de fermeture permanente
- Annonce de fermeture permanente le 12 janvier 2012 suite au rejet de l'offre finale le 11 janvier à 91%

8

## Réactions du SCEP suite à l'annonce de la fermeture permanente

- Mobilisation des membres et retraités
- Rencontres de politiciens
- Dénonciation dans les médias
- Demande de nomination d'un médiateur spécial
- Reprise des négociations conditionnellement à ce que l'exercice permette la réouverture de l'usine de Québec le 29 janvier 2012
- Aide financière pour réduire le coût de fabrication de 65\$ la tonne par des investissements

9

## Un employeur sous la LACC : un environnement extrême

- Depuis maintenant deux ans;
- Une échéance imposée par la Cour;
- Une usine fermée;
- Un acheteur potentiel qui exige d'importantes concessions de la part des employés et la terminaison des régimes de retraite;
- Réouverture pour la relance de l'usine de Québec conditionnelle à une aide financière (gouvernement et ville de Québec).

10

## Des objectifs bien différents...

### **Pour l'employeur,**

- Terminer le régime de retraite et ainsi profiter de la protection de la Cour grâce à la LACC
  - Pour se soustraire complètement à son obligation de verser des paiements spéciaux pour amortir le déficit du régime existant;
  - Pour réduire considérablement son exposition au risque pour la participation passée.
- Éliminer complètement son exposition au risque de financement pour la participation future

11

## Des objectifs bien différents....

### **Pour les membres,**

- Sauver leur emploi
- Protéger les rentes versées aux retraités
- Maintenir des régimes de retraite à prestations déterminées et des revenus de retraite adéquats pour les participants actifs
- Même traitement

## Les leçons à retenir:

### Être proactif:

1. Cueillette du maximum d'information;
2. S'assurer dès le départ que nos retraités comprennent les enjeux et leurs droits (actifs versus retraités)
3. Communication de l'information aux membres, retraités, population, politiciens locaux, provinciaux et fédéraux, etc.;
4. Utiliser les médias au maximum;
5. **Mobilisation pour changer la Loi fédérale (LACC) création d'une fiducie ou tout autre moyen de protéger les retraités;**

13

## Les leçons à retenir:

6. Négociation du meilleur scénario « agir »;
7. Dynamique de négociation nouvelle et inconnue où plusieurs acteurs ont leur mot à dire : « ce à quoi nous ne sommes pas habitués » réf. Juge Mongeon, gouvernement
8. Oblige à un effort incroyable d'imagination afin de trouver des solutions qui pourront s'appliquer;
9. Faire appel aux politiciens et à l'appui de la population;
10. Non seulement devoir convaincre l'employeur, mais tout autant nos dirigeants locaux et nos membres;
11. Gérer les critiques inévitables dans pareil cas (retraités notamment). **Poursuite de 200 millions**

14

## CONCLUSION

- La *LACC*, un outil utilisé par les employeurs afin de se soustraire à leurs obligations en matière de régime de retraite ! **Faut que ça change!!!!!!**
- L'affaire *Indalex* : l'espoir des retraités a été débouté par la Cour Suprême du Canada (**créance prioritaire**)
- Les régimes publics doivent mieux protéger les travailleurs et travailleuses pour avoir droit à un revenu adéquat à la retraite.

15



**Merci de votre attention !**